

Décision

Générale

colonial

Décision n° 268-201-1913 Mesure Diverse.

n° 268-201-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

23 juillet 1913

Numéro JO

n° 201 du 31/07/1913

Date du numéro

31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 23 du dit, le nommé Doalé Obsié, est nommé matelot de 2e classe en remplacement du nommé Mussah Oursama, dont la démission est acceptée pour compter du 22 juillet.